On nous donna des biens de ce bas-monde ce qu’on nous donna - Nous avons alors craint que le salaire de nos bonnes actions ne nous fut donné en avance.

Ibrâhim ibn ‘Abd ar-Raḥmân ibn ‘Awf relate qu'on apporta à manger à son père, ‘Abd ar-Raḥmân ibn ‘Awf (qu’Allah les agrée), alors qu’il jeûnait. Il dit : « Mus’ab ibn ‘Umayr (qu’Allah l’agrée) a été tué et il était meilleur que moi. On ne lui trouva pour linceul qu’un manteau ; lorsqu’on lui couvrait la tête, ses pieds restaient découverts et lorsqu’on lui couvrait les pieds, sa tête restait découverte. Puis, cette vie d’ici-bas nous a été accordée avec largesse comme elle l’a été - Ou, il a dit : On nous donna des biens de ce bas-monde ce qu’on nous donna - Nous avons alors craint que le salaire de nos bonnes actions ne nous fut donné en avance. Puis, il se mit à pleurer jusqu’à renoncer à manger. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Au cours de l’une de ces journées où ‘Abd ar-Raḥmân ibn ‘Awf (qu’Allah l’agrée) avait l’habitude de jeûner, il reçut quelque chose à manger pour le moment de la rupture de son jeûne. D’habitude, le jeûneur attend et désire la nourriture, mais là, ‘Abd ar-Raḥmân (qu’Allah l’agrée) se souvint de la situation des premiers Compagnons (qu’Allah les agrée) parmi les « Muhâjirûn » [c'est à dire : ceux qui ont fait l’émigration de La Mecque à Médine]. A ce moment-là, et méprisant sa propre personne, il dit : « Certes Mus’ab ibn ‘Umayr (qu’Allah l’agrée) était meilleur que moi en modestie et en humilité mais aussi en pauvreté et en patience. » Pourtant, les savants ont clairement déclaré que les dix Compagnons promis au Paradis sont meilleurs que tous les autres Compagnons (qu’Allah les agrée). Avant l’Islam, Mus’ab ibn ‘Umayr (qu’Allah l’agrée) vivait chez ses parents à la Mecque, et ces derniers étaient très riches. Ils lui achetaient les meilleurs habits des jeunes de l’époque et le gâtaient énormément. Mais, il décida d’embrasser l’Islam, alors il les quitta et s’éloigna d’eux pour émigrer avec le Prophète (sur lui la paix et le salut). Dès lors, il fut considéré comme un « Muhâjir ». Lors de son voyage d’émigration, il portait des habits déchirés tandis qu’à La Mecque, lorsqu’il était encore auprès de ses parents, il portait les plus beaux habits. Il avait abandonné tout ce luxe pour émigrer vers Allah et son Prophète (sur lui la paix et le salut). Lors de la Bataille de Uḥud, il reçut l’étendard de l’Islam de la part du Prophète (sur lui la paix et le salut). Au cours de cette bataille, il fut tué et tomba en martyr, qu’Allah l’agrée. A ce moment-là, il portait sur lui un manteau qu’on utilisa comme linceul. Lorsqu’on lui en couvrait la tête, ses pieds restaient découverts et lorsqu’on lui en couvrait les pieds, sa tête restait découverte. Voyant cela, le Prophète (sur lui la paix et le salut) ordonna de lui couvrir la tête avec et de cacher ses pieds avec des feuilles de jonc odorant (« Al-Idhkhir »), une

plante bien connue. Alors, ‘Abd ar-Raḥmân ibn ‘Awf (qu’Allah l’agrée) se souvint de la situation de Mus’ab ibn ‘Umayr (qu’Allah l’agrée) et dit : « Certes, ils sont partis et ont été préservés de ce qu’Allah a dispensé comme biens matériels pour ceux qui sont venus après eux, comme Il l’a dit, Exalté soit-Il : {(Ainsi que d’abondants butins qu’ils amasseront.)} [Coran : 47/19]. Ensuite, ‘Abd ar-Raḥmân ibn ‘Awf (qu’Allah l’agrée) dit : « Nous avons alors craint que le salaire de nos bonnes actions ne nous fut donné en avance. » C’est-à-dire : nous avons eu peur de faire partie du groupe auquel il a été dit : {(Quiconque désire la vie immédiate, Nous Nous hâtons de la lui donner comme Nous voulons et à qui Nous voulons. Ensuite, Nous lui assignerons l’Enfer où il brûlera méprisé et repoussé.)} [Coran : 17/18]. Ou encore, Sa parole, Exalté soit-Il : {(Vous avez dissipé vos excellents biens durant votre vie sur terre et vous en avez joui pleinement.)} [Coran : 46/20]. Ceci a aussi été rapporté au sujet de ‘Umar (qu’Allah l’agrée) du fait que la crainte accompagnait généralement ces personnes. ‘Abd ar-Raḥmân Ibn ‘Awf (qu’Allah l’agrée) craignit que le salaire de ses bonnes actions lui fut déjà attribué en ce bas monde. Il se mit ensuite à pleurer de crainte de ne pas faire partie des gens pieux qui l’avaient précédé. Finalement, il eut l’appétit coupé et délaissa son manger, qu’Allah l’agrée ainsi que l’ensemble des Compagnons.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3698

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee